

L'abus de Google à l'École peut nuire gravement à notre société ... Sonia Chebbi et Pascal Gascoin, [FICEMEA](#), 30 juin 2017

L'éducation est un terrain de jeu mondial fructueux pour les grands groupes du numérique nommés les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) et d'autres en quête de nouveaux marchés à conquérir. Cette transformation des systèmes éducatifs touche tous les pays du monde. Face à ce phénomène, la fonction de l'État devrait être de réguler les services éducatifs, de s'assurer que ces nouveaux supports et usages numériques bénéficient à l'intérêt public, aux services des élèves des professeur.e.s et des acteurs socio-éducatifs. Ce faisant, les usages du numérique devraient s'inscrire dans une politique publique en tant que bien commun.

L'exemple de ce qui se passe actuellement en France illustre tristement cette dérive mondiale et est de nature à sonner une nouvelle fois l'alarme ! Le ministère de l'éducation nationale français propose de donner accès aux données numériques des élèves et des enseignant.e.s aux GAFAM . Ainsi, il deviendrait le partenaire de ces groupes et ouvre les portes à l'introduction des GAFAM dans l'institution scolaire. Mathieu Jeandron, Directeur du Numérique pour l'Éducation au ministère autorise à travers une lettre adressée aux Délégués Académiques du Numérique (DAN) la connexion des annuaires de l'institution avec les services Google !¹

Comme indiqué dans l'article du Café Pédagogique, « *L'enjeu, ce sont les données des élèves. Les entreprises auront accès aux annuaires des établissements et aux informations nominatives sur les élèves et les enseignants. Elles pourront suivre les déplacements et redoublements des uns et des autres, voir ce que le professeur X utilise comme ressource ou ce que fait l'élève Y. Ces données seront une manne pour le ciblage publicitaire ou pour revendre des informations à des partenaires* ». L'objectif sous-jacent est de développer des « pédagogies » inscrites dans une volonté de profit, de produire de futurs consommateurs de produits. Cette tendance est déjà hélas largement à l'œuvre dans de nombreux pays du monde. Lire à ce sujet l'excellent article de Natasha Singer « How google took over the classroom » dans le New York Times.²

Si ce courriel du Directeur du Numérique pour l'Éducation devait devenir une circulaire, ce serait, après l'accord Microsoft³, une ouverture grave de l'éducation aux marchés et un abandon coupable de la protection que l'État doit à ses citoyens⁴.

Nous assistons actuellement, à l'échelle mondiale, à la substitution des financements publics (nationaux et internationaux) par des financements issus de partenariats confiés à des sociétés privées qui ont plus des objectifs de profit que des visées d'éducation de la population. La tentative globale d'inclure l'éducation dans la sphère des rapports marchands n'est pas nouvelle. Mais l'irruption du « numérique » a fait entrer ce processus dans une nouvelle ère. Elle ne vise plus seulement l'enseignement en tant qu'activité de service mais massivement les ressources et contenus éducatifs en tant que « produits pédagogiques ». Ceci inclut des « modèles d'éducation » dont nous savons qu'ils ne sont pas neutres et plus dramatiquement encore la collecte et la privatisation de données précieuses à exploiter !

Selon les principes de l'appel des réseaux internationaux contre la marchandisation de l'éducation « L'État doit garantir que l'éducation ne soit pas instrumentalisée par les acteurs économiques et que soient appliqués les principes soutenant la démocratie tels que les principes de transparence, participation et responsabilité ».

1 [Numérique : Le ministère ouvre l'École à Google ?](#) François Jarraud, Le Café Pédagogique, 16 mai 2016

2 [How Google Took Over the Classroom](#), Natasha Singer, New York Times, 13 mai 2017

3 [Accord de Partenariat – Ministère de l'Éducation nationale et Microsoft France](#), Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

4 [Éducation nationale : les données scolaires bradées aux GAFAM ?](#) Pascal Hérard, TV5 Monde, 21 mai 2017